

# Affaire Boucault, procès Filio-Roudier : coupables, mais pas trop, les accusés font appel

*Nous publions le communiqué de Richard Roudier, au nom de Réseau Identités, suite au verdict du procès de Carcassonne.*

## Affaire Bourricot Incompétent devant le Tribunal Correctionnel de Carcassonne

### **Coupables, mais pas trop... les accusés font appel**

Habitué des prétoires, je n'avais jamais été condamné à une peine autant minime que délirante... 200 euros d'amende assorti du sursis, mon prestige en a pris un coup. Certes, il faut relativiser : Josiane Filio et moi n'avons été condamnés à rien, mais nous sommes reconnus quand même un peu coupables... comme dirait l'autre : **coupable mais pas trop...**

Dès le début de l'audience, tout le monde sentait qu'un malaise planait au-dessus du Tribunal... Soumis à un oukase du procureur de Paris qui souhaitait que soient actées à Carcassonne les limites de la liberté d'expression, les juges ne savaient pas comment ils allaient concilier l'inconciliable et se débarrasser d'un bâton merd...**Pierre Cassen, en greffier "révolutionnaire"** ne perdait aucune déclaration et préparait déjà son prochain papier...

Josiane fut donc invitée à s'expliquer à la barre. Elle contesta l'acte d'accusation, estimant son article ni injurieux ni diffamatoire. Elle précisa qu'elle avait écrit ce texte au lendemain des interdictions successives des manifestations du **Réseau-Identités et de Riposte Laïque**, décidées de manière arbitraire par le Préfet Boucault et

**attaquée pour la première en excès de pouvoir au Tribunal Administratif par le Réseau-Identités.** La présidente rappelait à l'ordre Josiane, de manière assez sèche, lui signifiant que le tribunal n'était pas une tribune politique...

Présent dans la salle au moment de la plaidoirie de Me Gardères, je m'étonnais que le substitut du procureur qui avait tant insisté, quelques minutes avant, pour m'entendre alors que j'étais absent, n'en éprouvait soudainement plus le besoin...Accessoirement il demandait une peine de 1500 à 2000 Euros, pour chacun des accusés !

Maitre Gardères prenait ma défense sur le ton de l'humour : « Ce dossier dérisoire me fait penser à une **cour de récréation dans la France de 1950**. Richard et Bernard se chamaillent, et le premier qualifie le second de « bourricot ». Certes, le jeu de mot est facile. On peut penser qu'il rappelle les heures les plus sombres de son enfance à Bernard Boucault, qui a sans doute souffert plusieurs fois de ce surnom, et en a gardé des traumatismes irréversibles, d'où sa sur-réaction »...

Mais je n'ai pas dit le « bourricot de préfet », j'ai seulement écrit que toute analogie entre Boucault et Bourricot serait fortuite, ce qui est tout à fait différent, d'autant qu'il s'agit d'un propos venant en conclusion d'une fable de la Fontaine intitulée ***l'âne chargé de reliques***. On savait La Fontaine subversif à son époque, mais 3 siècles et demi plus tard...quelle fraîcheur !

Le tribunal a préféré jouer dans « le feutré », mais pour notre camp, cette condamnation est un *pétard mouillé* même si nous avons bien ri d'un tel grand-écart ; soyons clair, soit l'on est coupable et l'on doit être condamné, soit l'on est innocent et l'on doit être relaxé, c'est ce qu'a évidemment plaidé notre avocat en demandant la relaxe, avec en prime la condamnation du préfet Boucault à acquitter 2.500 euros de frais de justice.

A Carcassonne, surtout à Carcassonne, la bouteille de Corbières n'est jamais à moitié vide ou à moitié pleine, suivant comment souffle le « Cers ». Certes, il n'y a pas de quoi faire un fromage de cette affaire, mais les principes sont les principes et **la liberté d'expression qui est la mère des libertés publiques** ne doit pas déroger avec les principes et nous avons décidé, collectivement avec nos partenaires et notre conseil, de faire appel de ce jugement et de donner à cette affaire le lustre qu'elle mérite désormais.

En sortant du palais et en passant sous les murs de la Cité, je pensais à la figure emblématique de **Raimond Roger Trencavel**, vicomte de Béziers qui s'était levé lors de la croisade des Albigeois pour défendre son pays et ses libertés.

**Richard Roudier**